

L'offre et la demande. Les externalités

1. En prenant appui sur la loi de l'offre et de la demande, expliquer les variations de prix du miel.

La question vous demande de « prendre appui sur la loi de l'offre et de la demande » : il faut donc commencer par expliquer quelle est cette loi (d'une façon générale, pour tous les marchés. Citez l'économiste qui a défini cette loi si vous le pouvez, c'est toujours bien !). Il vous est ensuite demandé « d'expliquer les variations de prix du miel » : précisez le contexte (le marché du miel), présentez quelles sont ces variations, puis expliquez-les.

Un marché est un lieu où se rencontrent l'offre d'un bien (ou d'un service) et la demande pour ce bien (ou service). Les quantités échangées pour ce bien (ou service) et son prix de cession sont déterminés sur ce marché :

- L'offre correspond à la quantité de ce bien qui peut être vendue sur le marché à un prix donné
- La demande est la quantité du bien qu'un acheteur est prêt à acheter à un certain prix
- Le prix est la quantité de monnaie nécessaire pour acheter le bien.

La loi de l'offre et de la demande est une loi économique (définie par Alfred Marshall) selon laquelle

- lorsque la quantité offerte d'un bien est supérieure à la quantité demandée, le prix de ce bien baisse
- inversement, lorsque la quantité demandée est supérieure à la quantité offerte, le prix augmente
- lorsque la quantité offerte et la quantité demandée s'égalisent, le prix du bien est son prix d'équilibre.

Sur le marché du miel en France, les prix du miel vendu aux consommateurs « explosent » c-à-d qu'ils augmentent de façon importante. Cette situation peut s'expliquer ainsi :

- alors que la consommation de miel en France est stable depuis 1995 (40000 tonnes par an), la production nationale de miel a diminué régulièrement (de 32000 tonnes en 1995 à 10000 tonnes en 2014)
- en référence à la loi de l'offre et de la demande, le marché du miel se trouve dans le cas où la quantité demandée (consommation) est supérieure à la quantité offerte (production), ce qui a pour effet de faire augmenter le prix du bien (le miel) sur le marché.

CHAPITRE 3. CAS « LE MIEL ET LES ABEILLES »



2. Par quel(s) moyen(s) la demande de miel est-elle satisfaite en France malgré la baisse de la production nationale ?

Utilisez les données du tableau (document 1) pour préciser votre réponse à cette question. Commencez par préciser la situation sur le marché du miel (production française < demande). Pensez à définir ce que sont les importations.

La production nationale de miel est insuffisante pour répondre à la demande des consommateurs français.

L'écart est comblé par les importations de miel, c-à-d les quantités de miel produites hors de France (dans d'autres pays) et achetées par les circuits de distribution pour être commercialisées (vendues) en France.

On constate qu'au fur et à mesure que la production nationale de miel a diminué, les importations de miel ont, elles, augmenté, passant de 6000 tonnes en 1994 à 30000 tonnes en 2014.

Ainsi, en 2014 la demande de miel qui était de 40000 tonnes a été satisfaite à hauteur de 10000 tonnes par le miel produit en France et de 30000 tonnes par le miel produit dans d'autres pays et importé en France.



3. Montrer en quoi l'apiculture (en particulier à travers la pollinisation) génère et subit des externalités.

Pour répondre à la question, commencez par donner la définition du terme « externalités ». La question comporte ensuite 2 points à traiter : il faut montrer que

- 1) l'apiculture <u>génère</u> des externalités → elle produit des effets externes sur d'autres agents économiques
- 2) l'apiculture <u>subit</u> des externalités → les effets externes des autres agents économiques sur l'apiculture.

Dans chaque cas, précisez s'il s'agit d'externalités positives ou négatives pour apporter une réponse complète.

Une externalité correspond aux effets de l'activité d'un agent économique sur des tiers sans qu'il y ait compensation financière. Il s'agit d'effets externes, qui peuvent être positifs si l'impact est favorable (bienfait) ou négatifs si l'impact est défavorable (dommage). Une externalité peut être unilatérale, c-à-d aller dans un seul sens entre un agent économique et son environnement, ou réciproque entre deux agents économiques par exemple.

L'apiculture génère une externalité positive pour les agriculteurs grâce à la pollinisation des cultures (légumes, oléagineux, ...) et arbres fruitiers par les abeilles :

- En effet, la pollinisation est indispensable à la reproduction des plantes à fleurs : elle a des effets positifs
- Or, les apiculteurs ne reçoivent pas de compensation financière pour cette pollinisation ; les agriculteurs profitent donc gratuitement de la pollinisation
- Cette situation correspond à la définition d'une externalité positive.

A l'inverse, l'apiculture subit des externalités négatives :

- Le nombre d'abeilles est impactée négativement (en baisse) en raison du changement climatique, de la pollution, des pesticides et des monocultures agricoles. Ces effets externes négatifs sont causés par divers agents économiques et ont également pour conséquence de diminuer la quantité de miel produite en France par les apiculteurs
- Les apiculteurs ne reçoivent pas de compensation financière de ces autres agents économiques, ni pour les effets sur la population d'abeilles, ni pour la baisse de leur production de miel
- Cette situation correspond à la définition d'une externalité négative.

CHAPITRE 3. CAS « LE MIEL ET LES ABEILLES »

Document 1 La récolte de miel 2014 catastrophique en France et en Europe

L'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) dresse un bilan catastrophique et alarmant des récoltes de miel pour 2014, après une large consultation parmi ses 20000 apiculteurs adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national. L'UNAF appelle le gouvernement à soutenir d'urgence les producteurs et contrer le déclin des abeilles. [...]

Valeurs en milliers de tonnes

	1995	2011	2013	2014
Production nationale de miel	32	20	15	10
Importations de miel	6	24	26	30
Consommation nationale de miel	40	40	40	40

Le nombre de ruches en France est quasi constant depuis 1995 : entre 1 250 000 et 1 300 000.

Source: les auteurs, d'après www.unaf-apiculture.info

Document 2 Le miel, un produit de luxe?

La production de miel français a chuté de 25 % en deux ans, les prix explosent et des variétés de miel bas de gamme font leur apparition. Sans oublier les abeilles, victimes de la pollution...

[...] Le grand public a pris conscience du rôle essentiel joué par les abeilles dans le maintien de la biodiversité. En passant d'une fleur à l'autre pour récolter de quoi fabriquer du miel, les butineuses assurent la pollinisation* des arbres fruitiers, des légumes, des oléagineux...

Si l'on en croit les Compagnons du miel, association militant pour la protection de l'abeille, de la biodiversité et pour le développement de l'apiculture : « La reproduction de plus de 80 % des espèces végétales dépend des pollinisateurs et principalement des abeilles ». [...]

Or, depuis une quinzaine d'années la population d'abeilles est en très nette diminution. Une disparition progressive attribuée aux changements climatiques, à la pollution, à l'utilisation massive de pesticides dans les campagnes et aux monocultures agricoles qui ne fournissent pas de nourriture suffisamment variée aux butineuses. « Selon les régions, on constate la perte de 15 à 30 % des colonies », déplore-t-on à l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF). Si le nombre de ruches est resté à peu près stable, la production hexagonale a été quasiment divisée par plus de deux entre 1995 et 2013. « Elle n'atteint même pas les 15 000 tonnes aujourd'hui, contre 33 000 tonnes en 1995. »

- [...] Si la production hexagonale s'effondre, la consommation est restée forte. Selon le ministère de l'Agriculture, nous dégustons environ 40 000 tonnes de miel par an, solt 600 g par personne. La France est actuellement obligée d'importer environ 26 000 tonnes de miel par an. [...]
- La pollinisation désigne la fécondation indispensable à la reproduction des plantes à fleurs. Elle correspond au transport des grains de pollen par certains oiseaux, certains petits rongeurs mais surtout des insectes. Le peuple des pollinisateurs est avant tout constitué des insectes, parmi lesquels les abeilles sauvages ou domestiques.

Source: publication du 28/07/2014 sur http://www.lexpress.fr

CHAPITRE 3. CAS « LE MIEL ET LES ABEILLES »

Document 3 Les abeilles, maillon essentiel de la biodiversité

Les abeilles sont des acteurs de la biodiversité. Leur présence est non seulement indispensable à la production nationale de miel et d'autres produits de l'apiculture mais aussi à la pollinisation et donc à l'agriculture. [...]

Les abeilles sont un maillon essentiel de la biodiversité: elles permettent la pollinisation de très nombreuses cultures et arbres fruitiers. La pollinisation est le transport de grains

de pollen permettant de féconder les plantes. En 2005, l'apport des insectes pollinisateurs, dont l'abeille, aux principales cultures mondiales est évalué à 153 milliards d'euros, soit 9,5 % de la production alimentaire mondiale. [...]

Source: article publié le 2 juin 2012 sur le site http://aqriculture.qouv.fr/

Les 3 documents sont extraits d'une épreuve CEJM 2015.